



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007451

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
55 avenue de Paris, 78035 Versailles.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Sociologie* de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, permet aux étudiants d'acquérir les fondamentaux du domaine. Il apparaît que le seul objectif de la formation soit l'entrée en master sans savoir lequel et sans lien avec les marchés du travail. Elle propose une progression fondée sur des enseignements généraux en première année de licence (L1), avec une méthodologie quantitative pour arriver à une spécialisation dès la deuxième année (méthodologie qualitative) et avec un approfondissement en troisième année (L3). Un parcours *Métiers de l'enseignement* est proposé dès la L2 et se poursuit en L3, alors que trois autres parcours sont aussi proposés (*Conduite du changement* ; *Développement social urbain* et *Traitement des données quantitatives et démographie*).

Cette mention de licence permet une poursuite d'études en master en sociologie, en démographie ou encore en science politique. Elle débouche aussi sur des emplois dans le domaine de l'animation culturelle et éducative, de l'action sociale ou encore de la statistique et de l'enquête.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le caractère incomplet du dossier présentant cette mention de licence en *Sociologie* empêche une réelle évaluation de plusieurs aspects importants tels que les effectifs étudiants, les contenus des cours, le suivi en sortie de licence, etc.

Les éléments fournis afin d'apprécier les objectifs de la formation et le projet pédagogique sont trop parcellaires, notamment avec l'absence de description du contenu des enseignements, mais ne montre pas d'incohérence particulière. A partir de la liste de cours, la formation offre une progressivité intéressante dans les enseignements théoriques et méthodologiques (tant quantitatifs que qualitatifs), sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés, notamment plus utilisés en L1 (2/3 des cours environs). La mixité entre contrôles continus et contrôles terminaux est présente à travers des travaux écrits et oraux, individuels et collectifs, mais on ne dispose pas des précisions nécessaires pour en évaluer la réalité. La mention correspond à une licence généraliste classique avec une plus grande spécialisation vers la L3. L'originalité de cette dernière est d'amener les étudiants à un chantier urbain avec immersion de trois jours, cependant les explications données sur ce point restent vagues et générales.

Il existe une réelle politique d'ouverture (deux unités d'enseignement (UE) libres par semestre du S1 au S4, pour 12 ECTS annuels sur les deux premières années) et de mutualisation (30 ECTS annuels, sur les enseignements optionnels et non disciplinaires). Elle fait apparaître des compétences techniques attendues, mais aucune précision sur les connaissances disciplinaires. S'agissant des compétences transversales, l'enseignement de langue existe à chaque semestre, mais sans que les modalités formelles en soient données. Il en est de même pour l'informatique (la certification C2i est proposée aux étudiants), où les liens avec les enseignements de méthodes manquent de détails. A propos des compétences préprofessionnelles, on observe des éléments insuffisamment présentés sur les métiers de l'enseignement et des compétences techniques en matière d'enquête trop peu décrites pour être professionnellement utiles. De plus, il n'apparaît pas de projet préparé d'appréciation des compétences acquises. Le stage reste optionnel en L3. Il n'apparaît pas de dispositif de formation continue ou en alternance.

En ce qui concerne la réussite en licence, les informations fournies ne permettent pas de constater une réelle politique en la matière. Il existe des dispositifs de méthodologie du travail universitaires (deux UE en L1), du tutorat (optionnel, en L1) pour les étudiants repérés après une évaluation et de la remise à niveau mais sans information précise sur les méthodes, les contenus et les effets. Cela est d'autant plus dommageable que le taux de réussite chute considérablement ces dernières années en première année passant de plus de 57 % en 2009-2010 à 37,5 % en 2011-2012.

Pour la réorientation, il est prévu un dispositif d'entretiens individuels en L1, mais sans information sur la réalité des passerelles. La mobilité internationale reste limitée : cinq à six étudiants par an partent étudier à l'étranger et aucune information n'est fournie sur les étudiants étrangers venant dans cette mention.

Il est réellement dommage qu'aucune information ne soit fournie en termes de poursuite d'études, alors que l'objectif essentiel de cette mention est clairement la poursuite en master, et d'insertion professionnelle.

Le pilotage de la mention est assuré par une équipe pédagogique composée de l'ensemble des enseignants chercheurs, des chercheurs et vacataires de la filière sociologie, sans que l'on connaisse les appartenances CNU des membres et les spécialités de chacun. Il est regrettable qu'aucun conseil de perfectionnement n'ait été mis en place. Il n'y a pas de précision concernant le soutien administratif et la place des délégués étudiants. L'évaluation des enseignements reste un peu trop informelle.

L'impression, au vu du dossier ainsi qu'il est présenté est celle d'une gouvernance insuffisante et peu de perspectives réelles. S'agissant des documents de valorisation, la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas actualisée (notamment sur les codes ROME) et incomplète, et l'annexe descriptive au diplôme (ADD) n'est pas présente.

- Points forts :

- Mutualisations et ouvertures.
- Stage en troisième année.

- Points faibles :

- Fiche RNCP non actualisée.
- Absence de réel projet pédagogique ou professionnel.
- Absence d'informations sur la position de la mention localement et nationalement.
- Peu d'informations sur la Méthodologie de Travail Universitaire.
- Pilotage de la mention insuffisant : les sections CNU des enseignants ne sont pas mentionnées, pas de conseil de perfectionnement, pas de livret de l'étudiant, pas d'information sur les supports administratifs, pas de dispositif d'évaluation, pas de formation en alternance, continue ou au cours de la vie, place des délégués étudiants dans les conseils insuffisante, pas d'informations sur les étudiants salariés.
- Dispositif de réussite en licence insuffisant.
- Dossier incomplet sur les données de suivi des étudiants (poursuite d'études ou insertion professionnelle).
- La forte baisse du taux de réussite.

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il serait souhaitable de fournir un dossier complet contenant les données nécessaires à l'évaluation, incluant le suivi et le devenir des étudiants. Les modalités pédagogiques et les objectifs de la formation devraient être mieux définis. Le pilotage et l'évaluation de la mention devrait être installé. Le dispositif de réussite en licence devrait être renforcé, au vu de l'évolution du taux de réussite en L1. Le suivi et l'insertion professionnelles des étudiants doivent être renseignés. Il serait peut-être judicieux dans le parcours *Métiers de l'enseignement* de mettre en place des unités d'enseignement de préparation aux concours de l'enseignement.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007451

Domaine : SHS

Niveau : Licence

Mention : Sociologie

Observation (s) :

I) Pilotage global des formations, caractéristiques organisationnelles relevant de l'Université

L'Université de Versailles Saint Quentin a fait le choix d'une gestion centralisée de certaines propositions pédagogiques ou de services d'information et d'orientation.

Ainsi, les étudiants de nos licences générales souhaitant une certification en informatique ou en langues étrangères doivent s'adresser aux services compétents de notre établissement. Il est à noter que ces certifications peuvent entraîner un surcoût par rapport aux frais d'inscription.

La poursuite d'étude de nos étudiants, leur insertion professionnelle, font l'objet d'enquêtes par les services compétents de l'Université. Nous ne saurions, au regard des effectifs étudiants concernés et du dimensionnement de nos équipes (enseignantes comme administratives), consacrer du temps à l'élaboration d'une telle information, qui en outre ne serait probablement pas d'une qualité supérieure à celle aujourd'hui disponible.

L'aide à l'orientation est principalement assurée par une équipe centralisée composée de psychologues orientateurs et documentalistes, qui interviennent dans le pilotage des modules d'orientation dispensés.

Si nos formations ne possèdent pas de « conseils de perfectionnement » stricto sensu, conseils par ailleurs non réclamés par l'arrêté du quadriennal 2009-2013, elles n'en sont pas moins pilotées.

Le pilotage de chaque formation passe en effet d'abord par des réunions d'équipes pédagogiques et des réunions regroupant enseignants, personnels administratifs et étudiants délégués par leurs camarades. Nos comités « Formation », animés par le directeur adjoint de notre UFR en charge spécifiquement de ces aspects, regroupent les responsables de toutes les licences, les secrétariats pédagogiques, les représentants étudiants.

II) Licences : réaction générale à l'évaluation de l'AERES

Notre UFR a accueilli avec une grande incompréhension l'évaluation de nos licences générales par l'AERES. Nos porteurs de projet, tout spécialement, considèrent que le travail considérable qu'ils ont effectué n'a été que très partiellement pris en compte et ne

comprennent pas l'intérêt d'être évalué sur la base d'une documentation datée et lacunaire. Une demande de rencontre des évaluateurs par les enseignants, les personnels administratifs et les étudiants a été adressée à la présidence de l'Université.

Dans l'attente d'une telle réunion, nous répondons ici précisément aux évaluations effectuées.

III) Licence de sociologie

A la lecture du document d'évaluation de la licence de sociologie de l'UVSQ, nous sommes particulièrement étonné-e-s de constater que celle-ci a été réalisée à partir d'un document préliminaire d'auto-évaluation et sans tenir compte du travail réalisé sur le nouveau projet quinquennal. Un certain nombre de points faibles soulignés par l'évaluation sont d'ores et déjà corrigés dans le nouveau projet de licence quinquennal (fiche RNCP et liste appartenance CNU ci jointes).

Nous allons répondre point par point aux critiques formulées :

« Absence de réel projet pédagogique ou professionnel » : Rappelons que nous sommes dans le cadre d'une licence générale et non pas une licence professionnelle. Nos objectifs sont clairement énoncés et développés dans les documents : Il s'agit pour les étudiants d'acquérir des :

- Connaissances sur les principaux paradigmes de la sociologie,
- Connaissances sur les évolutions socio---historiques des sociétés,
- et une solide formation aux démarches d'enquêtes sociologiques quantitatives et qualitatives.

Ces trois piliers de la formation (auxquelles s'ajoutent des connaissances transversales et pré-professionnelles) donnent aux étudiants une capacité d'analyse des phénomènes sociaux.

La licence de sociologie de l'UVSQ se distingue particulièrement par un accent sur les démarches méthodologiques quantitatives et par la préparation à des masters de sociologie qui constituent une voie de spécialisation pour nos étudiants. Trois orientations spécifiques font l'objet de « parcours » en troisième année de licence : sociologie des phénomènes socio-urbains, sociologie du travail et de l'organisation, préparation aux métiers de l'enseignement et sociologie des populations. Ces parcours et masters sont directement associés à des orientations de recherche de notre laboratoire UMR 8085 PRINTEMPS-CNRS.

Ces objectifs scientifiques et professionnels sont en adéquation avec l'organisation de la formation dans la mesure où la licence de sociologie propose un cursus progressif qui permet aux étudiants d'acquérir une solide culture générale des phénomènes sociaux, une capacité d'analyse des enjeux associés aux questions sociales, des capacités de diagnostic de situations sociales par une maîtrise approfondie des techniques d'enquêtes et d'interprétation des résultats.

L'organisation pédagogique est également conçue pour faciliter la réalisation de ces objectifs. Elle s'appuie sur la coordination entre les enseignants pour assurer une cohérence d'ensemble dans le contenu des cours et leur forme pédagogique. Le travail en petits groupes en première année est prévu pour favoriser l'intégration des étudiants. Des situations d'enquêtes individuelles et collectives sont également au centre du projet pédagogique pour s'assurer de l'appropriation progressive du raisonnement sociologique.

En termes de professionnalisation, la licence offre un accès aux emplois suivants :

- Chargé d'études (enquêtes et sondages)

- Chargé de développement économique et social, dans les collectivités locales et territoriales ou la fonction publique d'Etat, mais aussi dans le secteur privé, le secteur associatif.
- Assistant en ressources humaines dans le secteur public ou privé
- Spécialistes de l'intervention socio-culturelle
- Conseiller en emploi et insertion socioprofessionnelle

L'obtention de la licence de sociologie permet de suivre des masters formant des chargé-e-s de mission, des chargé-e-s d'enquêtes socio-économiques, mais aussi des responsables des ressources humaines ou des chargé-e-s de développement, etc.

Les premières années de la licence permettent de préparer au mieux l'entrée dans les écoles de travail social permettant de détenir des emplois d'Educateur spécialisé, d'Educateur de jeune enfant, d'assistant de service social.

- « Absence d'informations sur la position de mention localement et nationalement »

Nous sommes étonnés de cette critique dans la mesure où aucune information à ce sujet n'est demandée dans la fiche d'auto-évaluation. En revanche, ce point est renseigné dans le document du projet quinquennal :

Dans le contexte universitaire local,
la licence de sociologie s'articule également les autres filières de sciences humaines et sociales. Il s'agit notamment d'UE d'ouverture avec le département d'histoire et également de littérature.
L'équipe pédagogique des sociologues intervient également dans plusieurs formations de l'UVSQ : la licence MASS et la licence AES.

Dans le contexte régional,
la licence de sociologie est la seule dispensée dans le département des Yvelines.
7 licences de sociologie existent sur la région IDF mais elles sont éloignées de notre territoire. Les plus proches géographiquement sont Paris 4, Paris 7, Paris 8, Paris 10, Université d'Evry et Université de Paris Est-Marne la vallée.

Dans le contexte national, l'originalité de la licence de sociologie à l'échelle nationale tient notamment à l'orientation quantitative dans nos démarches d'enseignement de l'enquête sociologique.

- « Peu d'informations sur la méthodologie du travail universitaire »

Cet enseignement correspond à 18 h td par semestre en L1. Il fait l'objet d'un travail de coordination pédagogique entre les enseignants sur le contenu mais aussi sur le suivi des étudiants. Cet enseignement permet une mise à niveaux et un approfondissement des méthodes d'expression écrite (fiches de lecture, dissertations, construction argumentation sociologique) et orale (exposés et débats collectifs contradictoires à partir d'une question de société). Il permet également la socialisation des étudiants dans la transmission de codes, langages et modes de communication spécifiques à l'université. Nous prenons soin de former les étudiants aux méthodes de recherche documentaires à partir d'internet et de la bibliothèque universitaire. Des entraînements spécifiques sont consacrés à la construction d'un plan, de synthèse de documents.

- « Pilotage de la mention insuffisante »

* « les sections de CNU des membres de l'équipe pédagogique ne sont pas mentionnées » : Cette

information n'est pas clairement demandée dans le document d'auto-évaluation, la voici ci-dessous. Pour mémoire, elle figure dans le projet quinquennal :

Intervenants académiques (UVSQ)

Nom	Prénom	Statut	Laboratoire	Section CNU
BARON	Xavier	PAST mi temps	PRINTEMPS CNRS	
BERTHET	Jean Marc	PAST mi temps	PRINTEMPS CNRS	
BRESSON	Maryse	PR	PRINTEMPS CNRS	19
DEAUVIEAU	Jérôme	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
DRAIS	Eric	PAST mi temps	PRINTEMPS CNRS	
DRESSEN	Marnix	PR	PRINTEMPS CNRS	19
GADEA	Charles	PR	PRINTEMPS CNRS	19
LECORNU	Philippe	PRAG	PRINTEMPS CNRS	19
MISSAOUI	Lamia	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
NICOURD	Sandrine	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
PAILLET	Anne	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
PELISSE	Jérôme	MCF Chaire CNRS (décharge)	PRINTEMPS CNRS	19
ROBETTE	Nicolas	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
SAMUEL	Olivia	MCF	PRINTEMPS CNRS	19
VESENTINI	Frédéric	MCF Chaire CNRS (décharge)	CESDIP	19
VILTER	Sylvie	MCF	PRINTEMPS CNRS	05
WILLEMEZ	Laurent	MCF	PRINTEMPS CNRS	19

- « Pas de conseil de perfectionnement » : Aucune consigne officielle ne nous a été formulée pour la mise en place de ce type de conseil. Seules les licences professionnelles étaient concernées. Nous tenons à souligner que l'équipe pédagogique de la licence se réunit trois fois par an pour la coordination des enseignements et les échanges avec les délégués étudiants.
- « Pas de livret d'étudiant » : Un livret d'accueil est distribué chaque étudiant en début d'année. Il comporte des informations pratiques et présente le contenu des enseignements.
- « Pas d'information sur les supports administratifs » : Le livret d'accueil comporte toutes les informations nécessaires aux étudiants pour se repérer dans l'administration de l'université et identifier les bons interlocuteurs. La secrétaire de scolarité est présentée aux étudiants le jour de la pré--rentrée de L1. Une information est également donnée en cours d'année pour présenter les interlocuteurs administratifs impliqués dans les échanges internationaux.
- « Pas de formation en alternance » : Il ne s'agit pas d'une licence en alternance.
- « Pas de formation continue ou au cours de la vie » : Quelques étudiants s'inscrivent en reprise d'études, en congé formation. Nous avons des échanges individualisés pour faciliter le déroulement

de leurs études.

- « Place des délégués insuffisantes » : nous sommes particulièrement étonnés de lire une telle remarque alors que nous sommes particulièrement attentifs à la place des délégués dans les réunions pédagogiques. Cette place est décrite dans le point 21 du dossier. Pour mémoire : « *l'organisation pédagogique se réalise tout d'abord par les étudiants à travers un dispositif de **délégués** représentants de chacun des groupes de Travaux Dirigés sur les trois années. Élus en début d'année par l'ensemble des étudiants, les délégués sont chargés de porter la parole de leur groupe (difficultés d'organisation – emploi du temps, salle, problèmes pédagogiques, etc.), et deviennent les interlocuteurs privilégiés de l'enseignant responsable d'année. Tous les trois mois, ils sont conviés à la réunion pédagogique de la filière au cours de laquelle ils font un bilan de la période écoulée et rendent compte des difficultés éventuelles rencontrées. Ils sont encouragés à faire des propositions d'amélioration.* »

- « Pas d'information sur les étudiants salariés » : Voir point 29 de l'auto évaluation :

« Chaque année, nous examinons les demandes d'inscription en contrôle terminal (CT) notamment pour des raisons professionnelles (étudiants salariés). Nous répondons au cas par cas en conseillant aux étudiants de rester en contact fréquent avec des enseignants et des étudiants. »

--- « Dispositif de réussite en licence insuffisant » : Là encore, nous sommes étonnés par cette remarque.

Malgré des moyens notoirement insuffisants, nous avons mis en place :

- La conversion des cours CM en TD au S1 de la L1 (payés en TD)
- Le tutorat qui est détaillé au point 26
- De l'information auprès des étudiants détaillée au point 23
- Enseignements de mise à niveau détaillés au point 24.

--- « Dossier incomplet sur le suivi des étudiants (pourquite d'études) » : Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas organisé ce suivi. Il sera mis en place cette année.

--- « Forte baisse du taux de réussite » : le tableau 9 indique pourtant que le taux d'étudiants ayant validé leur diplôme a augmenté de 2007/2008 (74%) à 2011/2012 (90%).